



DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026

Voici les différentes étapes pour un **renouvellement**, une **création** et une **mutation** de votre licence

1 ETAPE 1

- Vous devrez nous envoyer un courriel comportant : nom, prénom, et date de naissance à l'adresse : secretaire-basket@asfondettes.fr pour déclencher l'envoi du lien FFBB pour la constitution de votre dossier.
- Télécharger le [formulaire médical](#)

2 ETAPE 2

- Remplir et signer le dossier d'inscription avec le règlement, puis l'envoyer au secrétariat : secretaire-basket@asfondettes.fr

PRIVILÉGIER L'ENVOI PAR MAIL

3 ETAPE 3

Nous allons déclencher l'envoi par la FFBB d'un lien vers « e-licence » pour constituer votre pré-inscription de façon autonome.

Via le lien, réalisez votre inscription en ligne. Vous aurez besoin :

- de votre certificat médical dûment rempli par votre médecin :
 - Mineur : pas de certificat ([sauf en cas de surclassement](#))
 - Majeur : nécessaire si plus de 3 ans
- d'une photo (si besoin)
- d'une pièce d'identité
- L'assurance : Nous vous recommandons fortement de choisir l'option A (2.15€). Pour les autres demandes, veuillez consulter les conditions générales. HELMETT SPORT.

Pour plus d'information merci de consulter la page 6.

4 ETAPE 4

Paiement de la licence, plusieurs modes de paiement :

Paiement en ligne via l'inscription en ligne - **À PRIVILÉGIER**

- par chèque(s)
 - Veuillez inscrire le nom et le prénom du licencié et la catégorie au dos du chèque.
 - Possibilité de paiement en 3 fois (*Date d'encaissement* au dos du chèque.)
 - Vous pourrez déposer le paiement dans la boîte aux lettres du club (ASF, allée de la Poupardière, 37230 Fondettes) ou l'apporter à l'une des permanences.
- ou autre mode de paiement, vous pourrez les déposer dans la boîte aux lettres du Club (ASF allée de la Poupardière 37230 Fondettes) ou l'apporter à la permanence du 9 Juillet

Sans le règlement, la licence ne sera pas validée et le licencié ne pourra pas assister aux entraînements

IMPORTANT : Le club devra absolument valider votre pré-inscription pour la finaliser. Le licencié sera averti par courriel de chaque étape d'avancement de son dossier et recevra sa licence dématérialisée.

PRIX DES LICENCES

NOUVEAUTÉ CETTE SAISON : LE CARNET TOMBOLA !

Cette année, une nouveauté apparaît dans votre inscription : **une participation de 20 €**, correspondant à **un carnet de 10 tickets de tombola** (2 € par ticket).

- Ce carnet vous sera remis en septembre, au début de la saison.
- Vous pourrez ensuite **vendre ces tickets** autour de vous (famille, amis, voisins...) et **garder l'intégralité des 20 € récoltés**. C'est donc une **opération blanche** pour vous, mais précieuse pour le club !

Un grand tirage aura lieu juste après les fêtes de Noël, avec à la clé des lots magnifiques à gagner, comme chaque année ! 

La liste complète des lots sera dévoilée en septembre, alors restez connectés !

Merci pour votre participation et bonne chance à tous pour la tombola !

Le prix de la licence comprend la carte adhérent ASF, la licence, un tee-shirt et le coût du carnet de tombola à rajouter au prix de la licence.

➔ **Le prix total de la licence = prix de la licence + le prix du carnet de tombola**

U7 Baby (2020-2019)	158 € + 20€	U16-U17-U18 Cadets (2010-2009-2008)	231 € + 20€
U8-U9 Mini-Poussins(es) (2018-2017)	189 € + 20€	U16-U17-U18 Cadettes (2010-2009-2008)	231 € + 20€
U10-U11 Poussins(es) (2016-2015)	189 € + 20€	Seniors G&F (2007 et avant)	259 € + 20€
U12-U13 Benjamins(es) (2014-2013)	210 € + 20€	3X3	142 € + 20€
U14-U15 Minimes G&F (2012-2011)	210 € + 20€	Loisirs	142 € + 20€

Possibilité de payer en 3 fois !

Possibilité de faire 3 entraînements d'essai pour les catégories U7 à U11 moyennant 10 € qui seront déduits de la licence en cas d'inscription.

CHÈQUE DE CAUTION

- **30 € à partir des U13**
- **60 € pour les séniors**
(merci d'écrire le nom, prénom et la catégorie du licencié à l'arrière du chèque).

 Chèque restitué à la fin de la saison si le licencié a effectué ses permanences : Table de marque ou arbitrage, 3 minimum

RÉDUCTIONS

Une réduction de **50 %** est accordée pour la licence du **3e enfant** (la moins chère).

AFIN DE PARTICIPER AUX ENTRAÎNEMENTS, LE DOSSIER DOIT ÊTRE COMPLET. IL EST À RETOURNER OBLIGATOIREMENT AVANT LE 1^{ER} ENTRAÎNEMENT.

- Chacune des équipes étant engagée en championnat, des matchs sont à prévoir durant la saison, à savoir :
Baby : environ 2 par trimestre, Mini-Poussins : toutes les 2 semaines, Poussins : toutes les semaines, Benjamins,
Minimes, cadets, Jeunes Juniors, Seniors : toutes les semaines
 - Afin d'organiser au mieux ces championnats, veuillez préciser si le licencié :
 - Participera
 - Ne participera pas aux rencontres.
 - Par ailleurs, lors de ces rencontres, le transport est assuré par les parents.
Veuillez préciser si :
 - J'accompagne
 - Vous ne pourrez pas accompagner les enfants

SPONSORING



Une réduction de **50 %** sera appliquée sur le prix de la licence pour un **don de 500 €** minimum,

GRATUITÉ de la licence à **partir de 1000 € DE DON.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Trésorier.

Anthony SCOLARI :

tresorier-basket@asfondettes.fr

RÉDUCTION D'IMPÔTS

Êtes-vous concerné par les deux affirmations ci-dessous ?

1. Je paie des impôts.
2. Je dois inscrire mon enfant au basket.

OUI ?

Voici comment nous aider tout en réduisant son imposition. 😊

PAR EXEMPLE

1. Je donne **300 euros de mécénat** au club en septembre 2025.
2. **Mon enfant a sa licence** pour la saison 2025-2026.
3. Je **déclare mon don**.
4. Je reçois une **réduction d'impôts de 66 %**, soit **198 euros**.

CONCLUSION

👉 J'ai aidé mon club à hauteur de **300 euros**. 🙌🙏

👉 Vous avez participé à hauteur de **102 euros** pour le club de votre enfant 👍

👉 **SOUTENEZ L'ASFBASKET**

(Cliquez ou flashez pour accéder au formulaire en ligne et sécurisé)



AUTORISATION

Je soussigné(e), _____ autorise :

	OUI	NON
Mon fils, ma fille à pratiquer _____ au sein de l'A.S.F.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À être transporté(e) dans les véhicules des dirigeants et accompagnateurs du club à l'occasion des compétitions et entraînements pour la saison en cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les responsables de la section à prendre toutes les mesures d'urgence nécessaires (hospitalisation, SAMU, pompiers, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La prise de vue ainsi que la publication de mon image ou celle de mon enfant, dans le cadre de la vie associative (entraînement, stage, compétition, manifestation, tournoi, bal, galette, ...), sur les différents supports en respectant l'anonymat (flyer, affiche, photo, site internet, réseaux sociaux)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'autorise le club à me transmettre des informations par courriers, mails, sms et tout autre application de messagerie instantanée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

RÈGLEMENT INTÉRIEUR - ASF BASKET

(Version réduite)

Article 1 : Ce règlement complète celui de l'Alerte Sportive de Fondettes. Chaque licencié doit respecter la vie du Club, notamment les décisions du bureau, sous peine d'exclusion.

Article 2 : Les membres du bureau doivent payer leur cotisation.

Article 3 : Aucun joueur ne peut s'entraîner sans un dossier complet (licence, paiement, photo, certificat médical, règlement signé).

Article 4 : Dès la 3e personne d'une même famille, une réduction de 50% s'applique sur les licences les moins chères.

Article 5 : Les équipements remis aux coachs sont sous leur responsabilité.

Article 6 : Les parents sont responsables des mineurs avant et après les entraînements. Ils autorisent également leur transport en compétition, dans des véhicules conformes.

Article 7 : Les fautes techniques, disqualifications ou suspensions impliquent le paiement des amendes par le responsable.

Article 8 : Un joueur absent sans prévenir et provoquant un forfait sera sanctionné.

Article 9 : Tout retard (joueur ou feuille de match) entraîne une amende à la charge du responsable.

Article 10 : L'équipement doit être rendu complet. En cas de perte, une pénalité de 50 € sera demandée.

Article 11 : Des chaussures propres sont obligatoires dans le gymnase sous peine de sanction.

Article 12 : La diffusion de photos est autorisée sauf refus exprimé. En cas de refus, l'enfant ne devra pas apparaître sur les photos.

Article 13 : Tout licencié doit avoir sa licence (duplicata remis par l'entraîneur) et une pièce d'identité.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR - ASF

(version réduite)

Article 5 : Adhérer à l'ASF implique l'acceptation des risques liés à la pratique sportive. Pour les mineurs, ce risque est accepté par leur représentant légal.

Article 6 : Certains sports exigent des protections obligatoires. Le non-port entraîne l'exclusion de la séance et dégage l'ASF de toute responsabilité.

Article 7 : L'ASF est responsable uniquement pendant les horaires officiels d'entraînement.

Article 8 : Licence valide, cotisation réglée et certificat médical sont obligatoires pour participer aux entraînements.

Article 9 : Deux séances d'essai payantes peuvent être proposées. Leur coût est déduit de la cotisation en cas d'inscription.

Article 10 : Les horaires, lieux d'entraînement et noms des éducateurs sont communiqués par chaque section.

Article 11 : Les mineurs doivent être remis à l'éducateur présent. Sans éducateur après 15 min, la séance est annulée. À la fin, l'ASF n'est plus responsable. En cas de retard prolongé, la Gendarmerie pourra être contactée.

Article 12 : Les adhérents doivent connaître les garanties de leur assurance licence et peuvent la compléter si nécessaire.

Article 13 : Le représentant légal autorise le transport du mineur par l'ASF ou ses accompagnateurs lors des déplacements.

Article 14 : En cas d'accident, l'ASF est autorisée à faire transporter le mineur et à autoriser les soins médicaux urgents.

Article 15 : Tout licencié est responsable des dégradations volontaires.

Article 16 : Conformément au RGPD, tout licencié peut accéder et rectifier ses données via le Directeur de l'ASF.

👉 Consulter la version intégrale sur <https://asf-basket.fr>

NOM PRÉNOM : À le/...../.....

Signature du licencié ou de son représentant précédée de la mention "Lu et Approuvé"

FICHE D'INSCRIPTION



SECTION
N° CARTE ADHERENT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

SEXE : M F

Taille T-Shirt :

ADRESSE : _____

C.P. : _____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

PORTABLE : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail (en majuscule): _____ @ _____

Autorisation de DROIT à L'IMAGE pour la saison 2024-2025 : Oui Non

Autorise que mon enfant ou le licencié soit filmé et/ou pris en photo par le club pour une éventuelle diffusion sur l'ensemble des supports de communication du club: supports papiers (album de vignettes, agenda, guide officiel, poster, calendrier, etc...) ainsi que les médias et réseaux sociaux du club et le site Internet du club. En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction du droit à l'image de mon enfant et de ne demander aucune contrepartie au club ni à ses prestataires, en charge de la réalisation de ces supports. Je donne l'autorisation au club de présenter l'image de mon enfant ou le licencié dans le respect des droits de sa personne pour toute diffusion et sur tous supports jugés utiles par le club.

MONTANT	_____ €	Chèque N° _____	_____ €	
		Chèque N° _____	_____ €	
		Chèque N° _____	_____ €	
		Caution Chèque N° _____	_____ €	
		A l'ordre de l'A.S.F. BASKET		_____ €
		PAIEMENT EN LIGNE À PRIVILÉGIER		_____ €
		Date : _____		
		Espèce		_____ €
A.N.C.V.		_____ €		
N° _____ à _____				
Coupons-sport		_____ €		
Passeport loisirs / Pass'Sport		_____ €		

Émetteur du chèque : _____

*Vos emails et n° de téléphone sont utilisés pour la communication interne au club.
La section Basket s'engage à ne pas les communiquer à des tiers sans votre autorisation.*

Pour des informations complémentaires, contactez les membres du bureau :

bureau@asf-basket.fr - ADHÉSION BASKET AS FONDETTES 2025-2026

TOUT COMPRENDRE SUR LE PAIEMENT EN LIGNE

JE SOUHAITE PAYER EN LIGNE, COMMENT FAIRE ?

Je remplis mon lien et je demande le paiement en ligne au moment de valider ma demande de licence.

JE SOUHAITE PAYER EN LIGNE MAIS J'AI DES COUPONS SPORT OU DES CHÈQUES VACANCES, COMMENT FAIRE ?

Lors de ma demande de lien FFBB, je précise le montant de mes coupons sport ou de mes chèques vacances et lors de la validation de mon lien, je n'aurai que le montant complémentaire à régler.

JE SOUHAITE PAYER PAR CHÈQUES, COMMENT FAIRE ?

Je viens aux permanences ou je les dépose dans la boîte aux lettres de l'ASF avec le nom du joueur et sa catégorie au dos du ou des chèques.

COMMENT ENVOYER MON CHÈQUE DE CAUTION ?

- Apporter votre dossier complet à la **permanence du 9 juillet au Gymnase Pierre Pilorger**
- Déposer votre dossier complet dans la boîte aux lettres (ASF allée de la Poupardière 37230 Fondettes)

LES ASSURANCES FÉDÉRALES DES LICENCIÉS

Pour pratiquer en toute sérénité et être assuré en cas de dommage corporel (blessure), il est important d'être bien garanti avec les assurances Individuelles Accident fédérales MDS.

Au cours de la saison 2023/2024, plusieurs accidents corporels graves de licenciés sont survenus.

De nombreux licenciés pensent être couverts en cas de blessure par leur assurance personnelle mais lorsque l'accident arrive leur assureur émet un refus ou ils ne disposent pas d'une assurance fédérale en Individuelle Accident (IA).

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FORMULES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT :

Garanties	Formule A 2,17€/an*	Formule A+ 2,53€/an*	Formule B 6,27€/an*	Formule B+ 6,63€/an*	Choix « N » (aucune assurance)
FRAIS DE SOINS DE SANTE : <ul style="list-style-type: none">• Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation• Forfait journalier hospitalier• Ostéopathie• Soins dentaires/frais prothèse dentaire• Soins optiques• Frais de transport	✓	✓	✓	✓	✗
BONUS SANTE	✓	✓	✓	✓	✗
DECES ACCIDENTEL	✓	✓	✓	✓	✗
INVALIDITE ACCIDENTELLE (dont perte totale et irréversible d'autonomie)	✓	✓↗	✓	✓↗	✗
INDEMNITES JOURNALIERES	✗	✗	✓	✓	✗

👉 La FFBB encourage donc fortement les licenciés à faire la démarche et à souscrire à l'une des formules de garantie Individuelle Accident MDS

Pour des informations complémentaires, contactez les membres du bureau :

bureau@asf-basket.fr - ADHÉSION BASKET AS FONDETTES 2024-2025